



Réunion du Conseil Municipal du 29 août 2022

Présents : Sébastien Buisson, Patrice Lambert, Noémie Kaitandjian, Patrick Pacaud, Alexia Nicolas-Brun, Roland Bois, Corinne Mandier, Céline Vincent, Gilles Palué (secrétaire de séance).

Excusés : Lilian Cotte, Isabelle Alexandre (donne pouvoir à Roland).

Agents municipaux :

- Céline Renaud, qui avait postulé à l'offre d'emploi pour pallier l'arrêt maladie de Bruno, a commencé cet été. CDD de 3 mois à raison de 17h50/ semaine sur 4 jours.
- achat d'un rotofil à batterie pour un coût d'environ 1000€.

Échanges sur le tiercé aux chèvres.

Après échanges, le comité des fêtes qui s'est senti un peu seul sur ce dossier souhaiterait que le conseil municipal apporte un soutien plus marqué l'année prochaine. Le comité des fêtes se félicite par ailleurs de l'arrivée de nouvelles têtes qui se sont engagées pour la vogue.

Cantine :

• Repas :

Cette rentrée, ils se feront avec un nouveau traiteur (Cécillon), et en liaison froide, les plats étant chauffés sur place à l'école. 2 fours ont été fournis par le traiteur, et quelques travaux de plomberie et d'électricité ont été réalisés pour que tout rentre dans la petite salle de cantine (Roland & Gilles). Un frigo acheté par la mairie permettra de conserver des restes de plats témoins. La livraison des repas se fera les lundi et jeudi.

- Nouveau règlement de la cantine : voté
- échanges sur l'organisation du service des repas et du nettoyage liés à cette nouvelle rentrée.
- la rénovation de la façade de la mairie sera finie pour la rentrée (Ets Inès Façades)

PLUI :

Roland se propose pour participer à la carte des aléas retrait-gonflements, et pour faire évoluer la carte actuelle qui pénalise beaucoup Montagne.

Éclairage public :

- Cet été TE38 nous a averti de l'énorme augmentation du prix de l'électricité de gros, et encourage un maximum de communes à faire des réductions d'énergie, la plus facile étant l'éclairage public. C'était aussi une demande forte d'une partie des habitants du village. Les lampadaires seront coupés de 23h à 5h du matin. La délibération est votée par le conseil, et une signalisation devra être mise en place aux entrées du village (panneaux).
- Une modification sera apportée à l'éclairage des 5 lampadaires côté salle des fêtes pour qu'ils puissent être allumés en marche forcée indépendamment de puis la salle des fêtes, en plus des horaires de ceux du village.

Demande CU parcelle à l'entrée du village

Il s'agit de la parcelle 298, feuille D2.

La carte des aléas retrait-gonflement ne présentant pas d'incompatibilité, l'eau, l'électricité et le raccordement au tout à l'égout étant tous à proximité, la commune n'ayant pas de frais pour acheminer ces réseaux, et les conditions d'accès à la parcelle ne présentant pas de risques pour la circulation, le conseil donne son accord.

Travaux église :

- L'électricité est presque finie (Bruno & Gilles) : tous les luminaires sont presque raccordés, et un tableau électrique aux normes a été posé.
- Suite à la visite par le chauffagiste, nous allons être obligés de peindre les tuyaux de gaz en jaune, ou de les masquer avec une goulotte.
- un marteau tapant sur une cloche sera changé par l'entreprise prestataire de l'entretien des cloches (usure de la cloche, risque de la fêler).
- Il y a eu un gros travail de nettoyage de Céline, qui est passée maintenant au traitement des boiseries. La commune s'est dotée d'un gros aspirateur.
- Valentin est en train de remettre en état la chaire, qui montrait des signes de fatigue.
- L'ouverture de l'église est prévue au plus tard pour le 6 décembre (messe ordinaire). Le conseil souhaiterait qu'une inauguration ait lieu auparavant pour les habitants.
- Cet été l'Ets Buisson a réalisé le raccordement des eaux pluviales de l'église, et par la même occasion amélioré le parking : évacuations aux points bas où l'eau stagnait, terrassement et reprise totale du parking en graviers compactés, qui a été très apprécié par les boulistes lors de la vogue.

Apéritif inauguration aire de jeux

discussion des modalités pratiques.

Questions diverses :

- Travaux de goudronnage par l'entreprise Cheval : La commission voirie avait relevé de nombreux manques ou travaux qui n'avaient pas été réalisés, et demande que la facture soit mis en attente de règlement jusqu'à ce qu'une solution ait été trouvée. Côté mairie il sera vérifié que la liste des points posant problème (5 juillet) a bien été envoyée à l'entreprise Cheval.
- L'Ets Barracand a procédé à l'élagage des arbres sur les routes où les branches basses posaient problème (600€). Sébastien & Yann Buisson et Gilles avaient aidé bénévolement à débarrasser les branches deux demi-journées.
- Noémie soulève la question de l'ambrosie qui envahit une parcelle agricole de 6ha sur la commune (le propriétaire sera contacté par la mairie). De son côté, la commune va faucher à nouveau un bord de route qui a été envahi. Le terrain de foot est régulièrement tondu avant que l'ambrosie ne fleurisse. Pour toute question concernant l'ambrosie, le contact sur la commune est Céline Vincent.